



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lagardère

Résultats

de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
de la société Lagardère SCA

Les actionnaires de Lagardère approuvent :

- ▶ à 99,65 % la distribution exceptionnelle de 6 € par action ;
- ▶ à 94,6 % la rémunération de Monsieur Arnaud Lagardère au titre de l'exercice 2013.

Mardi 6 mai 2014

L'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société s'est réunie le mardi 6 mai 2014 à 10 heures au Carrousel du Louvre à Paris. Le quorum atteint par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance dépassait les 66 % d'actions votantes.

Après une présentation synthétique de l'activité, de la stratégie et des comptes de la Société et du Groupe, la gérance et les principaux dirigeants du Groupe ont répondu à toutes les questions posées par les actionnaires.

À l'issue du débat, l'ensemble des résolutions présentées ont été approuvées et, notamment, celles relatives :

- à la distribution exceptionnelle de 6 € par action prélevée sur le poste Primes d'émission, dont le coupon sera détaché de l'action le 8 mai et mis en paiement à compter du 13 mai 2014,
- au montant du dividende de 10,30 € par action, dont le solde de 1,30 € (suite au versement de l'acompte de 9 € fin mai 2013) sera détaché de l'action le 8 mai et mis en paiement à compter du 13 mai 2014,
- à l'avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à la Gérance au titre de l'exercice 2013,
- au renouvellement des 7 membres du conseil de surveillance dont les mandats arrivaient à échéance,
- à la nomination de Monsieur Yves Guillemot en qualité de nouveau membre du conseil de surveillance pour une durée de 4 ans.

Les résultats correspondant au vote de chaque résolution ont été les suivants :

	Voix pour (%)	Voix contre (%)	Abstention (%)
Résolution n° 1 – Approbation des comptes annuels de l'exercice 2013.	99,64	0,29	0,07
Résolution n° 2 – Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2013.	99,73	0,20	0,07

Résolution n° 3 – Distribution exceptionnelle d'un montant de 6 € par action prélevé sur le poste Primes d'émission.	99,65	0,24	0,11
Résolution n° 4 – Affectation du résultat social ; fixation du dividende à 10,30 € par action dont 1,30 € à titre ordinaire et 9 € à titre extraordinaire, ce dernier montant ayant fait l'objet du versement d'un acompte décidé fin mai 2013.	99,66	0,24	0,10
Résolution n° 5 – Autorisation à donner à la Gérance pour une durée de dix-huit mois à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.	99,56	0,37	0,07
Résolution n° 6 – Emission d'un avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à Monsieur Arnaud Lagardère, Gérant.	94,61	5,29	0,10
Résolution n° 7 – Emission d'un avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 aux autres représentants de la Gérance.	94,62	5,30	0,08
Résolution n° 8 – Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Xavier de Sarrau pour une durée de 4 ans.	99,31	0,59	0,10
Résolution n° 9 – Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Madame Martine Chêne pour une durée de 3 ans.	99,59	0,29	0,12
Résolution n° 10 – Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur François David pour une durée de 3 ans.	99,31	0,58	0,11
Résolution n° 11 – Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Pierre Lescure pour une durée de 2 ans.	94,48	5,42	0,10
Résolution n° 12 – Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jean-Claude Magendie pour une durée de 4 ans.	99,61	0,27	0,12
Résolution n° 13 – Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Javier Monzón pour une durée de 3 ans.	95,66	4,24	0,10
Résolution n° 14 – Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Patrick Valroff pour une durée de 4 ans.	99,31	0,57	0,12
Résolution n° 15 – Nomination de Monsieur Yves Guillemot en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de quatre ans en remplacement de Monsieur Antoine Arnault, démissionnaire de ses fonctions.	78,54	21,37	0,09
Résolution n° 16 – Renouvellement pour une durée de six exercices du mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société Mazars et nomination d'un nouveau suppléant.	91,65	2,56	5,79
Résolution n° 17 – Pouvoirs pour les formalités.	99,78	0,13	0,09

La retransmission de cette assemblée est disponible en ligne sur le site internet de la Société www.lagardere.com

Lagardère est un groupe de médias diversifié (Livres et e-Publishing ; Travel Retail et Distribution ; Presse, Audiovisuel, Numérique et Régie publicitaire ; Sports et Entertainment) comptant parmi les leaders mondiaux.
Le marché de référence du titre Lagardère est Euronext Paris.
www.lagardere.com

Contacts Presse

Thierry FUNCK-BRENTANO
Ramzi KHIROUN

tél. 01 40 69 16 34
tél. 01 40 69 16 33

tfb@lagardere.fr
rk@lagardere.fr

Contact Relations Investisseurs

Anthony MELLOR

tél. 01 40 69 18 02

amellor@lagardere.fr